

Notre engagement dans la lutte pour une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens

La dernière phrase du préambule des statuts de Solidaires indique : « L'action syndicale doit donc dépasser les frontières et faire émerger un fort mouvement syndical mondial nécessaire pour relever ces défis, pour l'avènement de la paix dans le monde, par le dialogue entre les peuples dans le respect des différences ». Lors du 4^e congrès national en juin 2008, Solidaires réaffirmait « son soutien au peuple palestinien dans sa lutte contre l'occupation et la colonisation israélienne » et demandait « l'application du droit international (...) ». Lors de notre 6^{ème} congrès, en juin 2014 des représentant-es de la campagne Boycott, Désinvestissement, Sanctions étaient parmi nos invité-es. Actuellement, nous appelons aux manifestations contre les massacres perpétrés à Gaza.

L'Union syndicale Solidaires participe notamment au Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens (CNPJD), à la campagne Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS) France. Cet engagement national est complété par celui de militant-e-s de Solidaires dans des collectifs locaux de solidarité avec la Palestine et les liens qui ont été tissés par quelques camarades sur place avec des palestinien-ne-s, syndicalistes ou membres d'associations.

Compte tenu de l'actualité, il nous a paru utile d'actualiser une note parue en janvier 2011. Cette nouvelle édition reprend :

- Un texte « Palestine : que peuvent faire les syndicats ? », que nous avons transmis aux organisations du Réseau syndical international de solidarité et de luttes en mai dernier,*
- Des explications sur la campagne Boycott, Désinvestissement, Sanctions.*
- Des informations sur des mouvements et initiatives dont Solidaires est partie prenante : l'Agence Média Palestine, le Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens.*
- Des expressions du syndicat israélien WAC-MAAN et de M. Warschawski, fondateur du Centre d'information alternative de Jérusalem.*
- La charte de l'Union Juive Française pour la Paix dont l'existence et l'activité montrent qu'il ne s'agit pas d'une guerre religieuse mais bien d'un problème politique à traiter comme tel.*
- Un rappel du numéro de notre revue internationale Solidaires consacré à la Palestine, édité en 2009.*

Palestine : que peuvent faire les syndicats ?

Sur le territoire israélien actuel, un million et demi de palestinien-nes (20% de la population) vivent comme des citoyens de deuxième classe où ils subissent des discriminations. Ils sont défavorisés dans la législation de la nationalité et du mariage, dans l'accès aux ressources de travail, syndicales, culturelles, de santé, d'éducation et même aux permis de construire qu'ils n'obtiennent presque jamais. Ils et elles ne sont pas défendus par le syndicat Histadrouth qui ne défend que les Juifs.

En Cisjordanie, aucun droit ne régit le travail des palestinien-nes. Il n'y a ni salaire minimum, ni âge minimum, ni maxima horaire. Le Mur empêche physiquement des dizaines de milliers de palestinien-nes d'accéder à leurs familles, lieux de travail, terres agricoles, écoles, universités ou hôpitaux. Actuellement, le taux de chômage y est de 19%, et 25% de la population fait face à l'insécurité alimentaire.

Un million huit cent mille palestinien-nes dans la bande de Gaza vivent un cas extrême d'oppression systématique : blocus total, privation des produits de première nécessité, bombardements fréquents... On estime que 120 000 emplois dans le secteur privé ont été perdus depuis le début du siège en 2007 et que 40% de la population est au chômage. Les 40 000 personnes qui travaillent au sein du secteur agricole sont affectées par la destruction de plus de 46% des surfaces cultivables.

Près de six millions de palestinien-nes vivent aujourd'hui en exil et sont discriminés par l'impossibilité de rentrer dans leur pays.

Tous les palestinien-nes (11 millions de personnes, dont la moitié a le statut de Réfugié) vivent une ségrégation quotidienne

Le mouvement syndical international a toujours démontré son engagement envers les droits humains par des actions de solidarité avec les peuples opprimés ou par l'adoption de sanctions dirigées contre des régimes oppressifs. **Il est essentiel de renforcer les relations entre syndicalistes palestinien-nes et du reste du monde, de développer des campagnes de solidarité, et de relayer les témoignages des travailleur-ses en Palestine**, afin de faire connaître la situation actuelle d'apartheid, d'occupation militaire et d'austérité néolibérale imposée au peuple palestinien. La participation de syndicats (dont l'Union syndicale Solidaires) aux différentes flottilles de la liberté en direction de Gaza est, en ce sens, une marque essentielle de solidarité en direction des palestinien-nes.

Alors que cette solidarité s'exprime sous différentes formes (missions civiles en Palestine, manifestations, procès...), l'une des campagnes les plus actives en ce moment est **la campagne internationale de Boycott, Désinvestissement et Sanctions contre Israël**. Cette campagne, lancée en 2005 à l'appel de plus de 170 organisations palestiniennes dont tous les syndicats palestiniens, exige la fin de l'occupation et de la colonisation, le démantèlement du Mur, la levée du blocus de Gaza, l'égalité absolue des droits des palestinien-nes d'Israël avec le reste de la population et la mise en œuvre du droit au retour des réfugié-es palestinien-nes, c'est à dire... le simple respect du droit international. Cette campagne est, à l'image de celle du boycott de l'Afrique du Sud dans les années 1980, **une action non-violente, initiée par les palestiniens eux-mêmes**, pour lancer un courant d'opinion internationale en faveur du respect des droits des Palestiniens.

L'appel de 2005 a reçu un écho grandissant dans le monde, endossé par de nombreux individus, syndicats, partis politiques et autres organisations qui veulent manifester concrètement leur solidarité internationale. Adopter des mesures BDS est devenu aujourd'hui la forme la plus importante de la solidarité syndicale avec la société civile palestinienne en général, et la classe ouvrière palestinienne en particulier. Les syndicats doivent appuyer des campagnes de boycott des consommateurs, de désinvestissement d'entreprises ou d'appels aux sanctions contre l'état israélien, aussi longtemps que celui-ci s'obstinera à violer le droit international, les résolutions des Nations Unies et les décisions de la Cour Internationale de Justice.

Ainsi, des entreprises occidentales comme *Caterpillar* (qui fabrique les bulldozers qui détruisent les maisons palestiniennes) ou *Starbucks* (qui finance l'armée israélienne) ont été visées, au même titre que des entreprises israéliennes telles que *Carmel*, *Elbit* ou *Jaffa*. Le gouvernement norvégien a retiré ses capitaux de plusieurs sociétés israéliennes qui investissent dans les territoires illégalement occupés. La Bolivie et le Venezuela ont rompu leurs relations diplomatiques avec Israël. Des cinéastes comme Ken Loach, Jean-Luc Godard, Susan Sarandon ou Meg Ryan, des musiciens comme Annie Lennox, Roger Waters, Elvis Costello, Stevie Wonder, Salif Keita ou Massive Attack, des écrivains comme Naomi Klein, Alice Walker ou John Berger ont publiquement refusé de participer à des événements en Israël. Enfin, de nombreux professeurs et syndicats d'enseignants de par le monde ont également et publiquement appelé à rompre les accords avec les institutions universitaires israéliennes. **En Israël, ce mouvement est encouragé par le courant « Boycott From Within »**, et il a récemment été rejoint par 150 universitaires, écrivains, artistes et acteurs israéliens refusant de se produire dans les colonies illégalement occupées.

En février 2009, en signe de protestation contre la guerre d'Israël sur la bande de Gaza, un syndicat de dockers d'Afrique du Sud a lancé un **boycott contre le commerce maritime israélien**. Suite à l'attaque meurtrière israélienne sur la flottille de la liberté en 2010, le syndicat suédois des dockers a bloqué plus de 500 conteneurs au cours d'un blocus d'une semaine des exportations en Israël et des produits israéliens, et les dockers californiens d'Oakland ont refusé de décharger un cargo israélien pendant 24 heures.

En Afrique du Sud, les syndicats de travailleurs municipaux ont favorisé la création d'une **zone « exempte d'apartheid israélien »** où les municipalités n'ont aucun lien, ni sportif, ni commercial, ni académique, ni culturel avec le régime israélien. Des campagnes similaires sont menées en Irlande et en Australie.

Des syndicats du secteur agricole, tels que la Confédération Paysanne en France, se sont engagés avec la campagne BDS **contre les sociétés qui commercialisent des fruits et légumes dont 70% proviennent des colonies**, *Agrexco-Carmel* puis *Mehadrin*, et qui bénéficient de subventions européennes qui pénalisent donc les agriculteurs palestiniens et européens.

Des syndicats s'impliquent contre des entreprises ciblées par la Campagne BDS internationale, telle que les sociétés françaises *Alstom* et *Véolia*, qui participent à l'exploitation d'un tramway reliant Jérusalem aux colonies, et qui ont perdu plusieurs marchés pour cette raison, ou la banque franco-belge *Dexia*, qui participe au financement des colonies. Une des cibles internationales est l'entreprise de sécurité anglo-danoise, *G4S*, dénoncée pour sa collaboration active dans l'oppression des Palestiniens. De même, une campagne est en cours en France, contre l'entreprise de téléphonie, *Orange*, pour ses investissements en Israël et dans les territoires palestiniens occupés. Solidaires et la CGT font pression sur la direction, dans le cadre d'une campagne destinée à devenir internationale, *Orange* opérant dans de nombreux pays où la Campagne BDS est active...

Les syndicats palestiniens demandent également de rompre les relations avec le syndicat raciste israélien, la Histadrout. En avril 2011, une conférence en Palestine fondait la **Plateforme des syndicats pour BDS (PTUC-BDS)**, qui regroupe tous les syndicats de branche palestiniens. C'est l'interlocuteur des organisations syndicales du monde entier impliqués dans BDS, dont voici une liste partielle : COSATU d'Afrique du sud, MUA en Australie, CSP-Conlutas et CUT au Brésil, SEFPO et STTP au Canada, STUC en Ecosse, EIUF d'Egypte, CCOO, CIG, IAC, USO dans l'Etat espagnol, Solidaires, CNT-f, Confédération paysanne en France, GMB, RMT, TGWU, Unison en Grande-Bretagne, ICTU en Irlande, USB, FLAICA-CUB en Italie, LO en Norvège, LAB au Pays basque, LO en Suède ... les syndicats des pays membres de la Ligue Arabe ... l'Internationale des Services Publics...

Solidaires et la campagne Boycott, Désinvestissement, Sanctions

Le 9 juillet 2005 la société civile palestinienne a lancé un appel Boycott, Sanctions et Retraits des Investissements contre Israël jusqu'à ce qu'il applique le Droit International et les Principes Universels des Droits de l'Homme. Cet appel a reçu le soutien de toutes les composantes de la société palestinienne (partis, syndicats, associations dans leur diversité). Cette campagne est déjà opérationnelle dans un certain nombre de pays avec une implication du mouvement syndical (Canada, Belgique...). **Cette campagne internationale s'inspire largement de la campagne internationale menée dans les années 70/80 contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud et qui a contribué à faire tomber ce régime.** Il s'agit bien de permettre à la société civile internationale de peser, par une action pacifique, pour que le droit international ne soit plus bafoué par l'Etat israélien, pour que cessent la politique de colonisation des territoires occupés et les discriminations imposées aux citoyens palestiniens d'Israël.

Jusqu'en juin 2009, il existait quelques collectifs locaux qui s'inscrivaient dans cette campagne. A l'initiative de quatre organisations : la GUPS (Union générale des étudiants palestiniens), l'UJFP (Union juive pour la paix), Génération Palestine, CCIPPP (Campagnes civiles pour la protection du peuple palestinien), un collectif « Campagne BDS France » a été mis en place pour la développer au niveau national, lui donner un cadre politique avec un appel national et une charte de principe guidant cette campagne (Appel et Charte en annexe) et l'articuler avec la campagne internationale déjà très développée dans certains pays. Le Bureau national de Solidaires du 3 septembre 2009 s'est prononcé pour l'engagement de l'Union syndicale Solidaires dans cette campagne en complément de notre engagement dans le Collectif National pour une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens. La campagne se décline autour des trois points BDS :

- ➔ **Boycott** des produits israéliens, dont une partie, non différenciée, provient des colonies ; **une campagne est menée en direction des enseignes de la grande distribution (Carrefour, Auchan)**, d'autres campagnes visent les produits de beauté Ahava ou les gazéificateurs Sodastream, fabriqués dans les colonies. Le boycott s'étend aussi aux domaines de l'éducation ou de la culture, en ne visant toujours que des institutions israéliennes, pas des individus.
- ➔ **Désinvestissement** : il s'agit là d'**interpeller les sociétés françaises ou occidentales qui investissent directement (ou indirectement) dans des entreprises et des projets israéliens** : par exemple, Alstom-Véolia sur la construction du métro de Jérusalem, Orange qui fournit, via Partner, des services de téléphonie aux colons et aux soldats des colonies mais aussi dans tous les secteurs professionnels où nous sommes implantés s'il existe des liens (financiers, fournitures de produits ou de prestations) avec les entreprises israéliennes.
- ➔ **Sanctions** : il s'agit là d'intervenir sur le plan juridique pour la **suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël** qui lui accorde des conditions préférentielles sur les échanges économiques et diverses coopérations, en regard du non-respect de l'article 2 de cet accord qui prévoit « le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques ». C'est aussi le **jugement par les tribunaux internationaux des responsables des crimes de guerre et d'éventuels crimes contre l'humanité** (rapport Goldstone du Conseil des droits de l'homme de l'ONU). <http://bdsfrance.org>

Annexe 1 **Appel pour une Campagne Nationale de Boycott Désinvestissement et Sanction (BDS) : il faut dire stop à Israël !**

Nous constatons que loin de chercher une solution juste et pacifique avec les Palestiniens, Israël, à travers ses gouvernements successifs, s'engage toujours plus avant dans la violence de l'occupation, de la colonisation, la violation des droits humains et du droit international. Cette situation a atteint un point culminant en 2009 avec l'offensive criminelle sur Gaza dont le siège se poursuit. Le nouveau gouvernement israélien ne programme, pour seul horizon, que le transfert des Palestiniens, la poursuite de la colonisation et un régime légal discriminant envers les citoyens palestiniens d'Israël qui s'apparente de plus en plus à celui de l'ex-Apartheid sud africain. **Les droits des palestiniens sont bafoués depuis trop longtemps, nous devons agir !**

Nous considérons que la politique destructrice d'Israël se poursuit parce que personne ne l'arrête. La communauté internationale ne joue pas son rôle, l'Union Européenne et le gouvernement français les premiers :

- Qui refusent de sanctionner les violations des droits humains par la suspension des accords d'association conférant à cet Etat un statut de partenaire commercial et économique privilégié.
- Qui veulent même aujourd'hui imposer le renforcement de ces privilèges.
- Qui ne suivent pas non plus les avis de la cour internationale de Justice les incitant à prendre des mesures contre l'illégalité du Mur dit de Séparation et contre la colonisation en Cisjordanie, ni même sur la détention de milliers de prisonniers politiques.

Cette communauté internationale ne fait rien pour empêcher les assassinats ciblés, l'emprisonnement de députés élus démocratiquement, les châtiments collectifs, ni pour la levée du siège de Gaza.

Nous, société civile française, citoyens, associations, organisations syndicales et politiques, décidons de nous engager activement dans la Campagne internationale de BDS appelée à l'unanimité de la société civile palestinienne en 2005 :

« (...) Nous, représentants de la société civile palestinienne, invitons les organisations des sociétés civiles internationales et les hommes et femmes de conscience du monde entier à imposer de larges boycotts et à mettre en application des initiatives de retrait d'investissements contre Israël tels que ceux appliqués à l'Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid. (...)

Nous faisons appel à vous pour faire pression sur vos Etats respectifs afin qu'ils appliquent des embargos et des sanctions contre Israël.

Ces mesures de sanction non violentes devraient être maintenues jusqu'à ce qu'Israël honore son obligation de reconnaître le droit inaliénable des palestiniens à l'autodétermination et respecte entièrement les préceptes du droit international (...) »

Cet appel palestinien a été adopté par des centaines de mouvements progressistes internationaux dont de nombreux militants, associations et intellectuels israéliens opposés à cette politique coloniale. Nous nous engageons à agir dans un cadre politique, citoyen et éthique, sur la base de la charte des principes jointe, pour une véritable mise en œuvre de cette campagne, en créant des cadres unitaires de mobilisation, d'information, et/ou d'action, ou au sein de collectifs déjà existants.

Annexe 2 **Charte des principes qui guident notre action pour le BDS**

1 - Le boycott représente une prise de position, c'est un acte de dénonciation politique qui se poursuivra jusqu'à ce qu'Israël s'engage clairement dans le respect du droit international, la fin de l'occupation et de la colonisation.

2- Cette campagne de Boycott de l'Etat d'Israël en tant qu'occupant et colonisateur, comme celle du Boycott de l'Afrique du Sud de l'Apartheid, n'est pas une fin en soi, destinée à discriminer une population. Elle constitue un outil de pression sur nos gouvernements pour qu'ils appliquent des sanctions et un levier sur le gouvernement israélien, qui servira à imposer la seule issue pour cette région : l'application du droit international et le respect des droits des Palestiniens.

3- Notre action est éthique, citoyenne et politique. Elle s'inscrit dans notre combat permanent contre toute forme de racisme. Elle ne vise pas des personnes ou des groupes en raison de leur origine ou de leur religion juive, ni leurs entreprises ou leurs produits. Nous faisons une différence évidente entre un produit israélien que nous boycottons, et un produit casher produit par une entreprise non israélienne que nous ne boycottons pas.

Ce boycott ne vise pas la société israélienne ni les individus qui la composent, en tant que tels, il vise la politique coloniale d'occupation israélienne et ses partisans.

4 - Nous nous engageons

- A refuser d'acheter ou de consommer les produits et les services de l'économie israélienne ;
- A refuser de participer à toute action culturelle sportive... promue en France par des institutions officielles israéliennes ;
- A informer les partenaires commerciaux ou institutionnels des raisons de notre boycott ;
- A mener des campagnes d'information et de sensibilisation du public sur les raisons du boycott, et sur les entreprises françaises qui participent à l'occupation et à la colonisation israélienne ;
- A mener des actions d'information auprès des entreprises et comités d'entreprise français sur les produits israéliens et les raisons de cesser leur distribution.

5 - Notre action est non violente et respecte les personnes et les biens. C'est le nombre de citoyens, associations, organisations syndicales et politiques qui nous rejoindront dans cette campagne solidaire et déterminée qui permettra d'atteindre ce but.

Annexe 3 **Appel de la société civile palestinienne de 2005**

La société civile palestinienne appelle au Boycott, aux Sanctions et aux Retraits des Investissements contre Israël jusqu'à ce qu'il applique le Droit International et les Principes Universels des Droits de l'Homme.

Un an après que l'avis consultatif historique de la Cour Internationale de Justice (CIJ) qui a jugé illégal le mur qu'Israël construit sur le territoire palestinien occupé, Israël continue sa construction du mur colonial au mépris total de la décision de la Cour.

Après trente huit ans d'occupation par Israël de la Cisjordanie palestinienne (y compris Jérusalem-Est), de la Bande de Gaza et des Hauteurs du Golan syrien, Israël continue à accroître les colonies juives. Il a unilatéralement annexé Jérusalem-Est Occupé et les Hauteurs du Golan et annexe maintenant de facto de grandes parties de la Cisjordanie à l'aide du mur. Israël prépare également, dans l'ombre, son redéploiement prévu de la bande de Gaza - pour établir et accroître des colonies en Cisjordanie. Cinquante sept ans après que l'Etat d'Israël ait été établi principalement sur la terre ethniquement nettoyée de ses propriétaires palestiniens, une majorité de palestiniens sont des réfugiés, dont la plupart sont apatrides. Le système de discrimination raciale contre ses propres citoyens arabes-palestiniens derrière lequel il s'est retranché demeure intact.

- À la lumière des violations persistantes du droit international par Israël, et étant donné que, depuis 1948, les centaines de résolutions de l'ONU ont condamné les politiques coloniales et discriminatoires d'Israël en tant qu'illégales et ont appelé à des remèdes immédiats, proportionnés et efficaces,
- Et étant donné que toutes les formes d'intervention internationale et de tentatives de paix n'ont pas jusqu'ici convaincu ou forcé Israël à se conformer à la loi humanitaire, à respecter les Droits de l'Homme fondamentaux et à mettre fin à son occupation et son oppression du peuple de la Palestine,
- Et en raison du fait que les peuples de conscience parmi la communauté internationale ont historiquement endossé la responsabilité morale de combattre l'injustice, comme illustré dans la lutte pour abolir l'apartheid en Afrique du Sud par diverses formes de boycott, de retrait d'investissement et de sanctions ;
- Inspirés par la lutte des Sud-Africains contre l'apartheid et dans l'esprit de la solidarité internationale, de la cohérence morale et de la résistance à l'injustice et à l'oppression,
- ➔ **Nous, représentants de la société civile palestinienne, invitons les organisations des sociétés civiles internationales et les gens de conscience du monde entier à imposer de larges boycotts et à mettre en application des initiatives de retrait d'investissement contre Israël tels que ceux appliqués à l'Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid.** Nous faisons appel à vous pour faire pression sur vos états respectifs pour qu'ils appliquent des embargos et des sanctions contre Israël. Nous invitons également les Israéliens honnêtes à soutenir cet appel, dans l'intérêt de la justice et d'une véritable paix.

Ces mesures punitives non-violentes devraient être maintenues jusqu'à ce qu'Israël honore son obligation de reconnaître le droit inaliénable des palestiniens à l'autodétermination et respecte entièrement les préceptes du droit international en :

- 1. Mettant fin à son occupation et à sa colonisation de tous les terres arabes et en démantelant le Mur
- 2. Reconnaisant les droits fondamentaux des citoyens arabo-palestiniens d'Israël à une égalité absolue ; et
- 3. Respectant, protégeant et favorisant les droits des réfugiés palestiniens à revenir dans leurs maisons et propriétés comme stipulé dans la résolution 194 de l'ONU.

L'agence Média Palestine

L'Agence Média Palestine a été lancée suite à un appel de personnalités et de militant-es solidaires de la lutte du peuple palestinien au lendemain des mobilisations historiques contre l'agression israélienne à Gaza, en 2009. C'est la base politique de l'Agence.

Engagés dans le mouvement de solidarité avec la Palestine, nous nous sommes mobilisés contre les crimes de guerre israéliens à Gaza au début de l'année 2009. Cette mobilisation sans précédent a rassemblé les citoyens de toutes les origines sociales et culturelles, dans une révolte légitime contre les violations du droit international commises par Israël. Révolte aussi contre la complicité de nos gouvernements qui laissent faire et préservent jour après jour l'impunité de cet État. La campagne pour le Boycott, le Désinvestissement et les Sanctions contre l'occupation et la colonisation israéliennes grandit dans le monde et en France. Elle montre la volonté des citoyens d'agir pour imposer à leurs gouvernements le respect des droits du peuple Palestinien.

Il faut aujourd'hui passer à la vitesse supérieure et nous doter d'outils devenus nécessaires à une solidarité avec la Palestine qui s'est renforcée après Gaza et nous confère des responsabilités accrues :

- Renforcer la communication de notre mouvement.
- Intervenir pour rétablir chaque fois que nécessaire la réalité du terrain contre la désinformation.
- Rassembler tous les soutiens potentiels, notamment parmi les personnalités.
- Informer systématiquement sur l'action des instances politiques françaises et européennes au sujet de la Palestine.
- Protéger juridiquement les militants des procès visant à les disqualifier et à délégitimer l'engagement pour la cause palestinienne.
- Soutenir et développer les initiatives juridiques pour faire respecter les droits des Palestiniens
- Créons ensemble l'outil dont la solidarité avec le peuple palestinien a besoin: **l'Agence Media Palestine**, une structure compétente et qualifiée dans les domaines des médias, du droit et de la communication, au service du mouvement de solidarité.
- C'est pourquoi nous vous appelons tous à signer cet appel. Et, pour donner vie à ce projet, à faire dès aujourd'hui avec nous un geste simple, accessible à tous donner 1 euro par jour pour soutenir efficacement le peuple palestinien.

Le Conseil d'administration de l'agence: Nahla Chahal, Michèle Sibony, Omar Alsoumi, Tarek Ben Hiba, Gustave Massiah, Adnane Ben Youssef, Annick Coupé, Karim Azouz, Florent Schaeffer, Julien Rivoire, Ismahane Chouder. www.agencemediapalestine.fr

Signons et faisons signer pour la fin de l'impunité d'Israël !

Le 25 juillet dernier la Palestine, par l'intermédiaire de son ministre de la Justice, a porté plainte pour crimes de guerre contre les responsables israélien-nes devant la Cour pénale internationale. Cette procédure, soutenue par les plus grands spécialistes du droit international, doit être appuyée par la société civile. En effet **les gouvernements occidentaux exercent de très fortes pressions à divers niveaux pour que la procédure n'aille pas jusqu'à son terme**, restant en cela dans leur ligne constante de défense d'Israël et d'encouragement à son sentiment d'impunité. L'équipe d'avocats en charge de la procédure devant la CPI demande de faire circuler le plus largement possible la pétition dont vous trouverez le lien ci-dessous et qui existe en français, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais, turc, allemand, hébreu, japonais et norvégien. Nous l'avons transmise aux organisations membres du Réseau syndical international de solidarité et de luttes : www.icc4israel.wesign.it/fr

Collectif national pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens

Six mots d'ordre constituent la référence de chacune des interventions de ce collectif dont Solidaires est membre :

- Pour le retrait immédiat des troupes israéliennes des Territoires occupés.
- Pour l'envoi immédiat d'une force internationale de protection du peuple palestinien.
- Pour la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël.
- Pour les droits nationaux du peuple palestinien et l'application des résolutions des Nations Unies.
- Pour une paix juste et durable entre israéliens et palestiniens, dans des États aux frontières sûres et reconnues.
- Contre toutes les violences racistes en France, notamment celles qui visent des juifs et des arabes.

L'émergence d'un syndicalisme indépendant en Israël

Syndicalistes, nous sommes directement concerné-es aussi par les contacts avec le mouvement syndical en Palestine, malgré les nombreuses difficultés rencontrées. En Israël, nous soutenons bien entendu le boycott du « syndicat officiel » raciste Histadrout, et nous appuyons celles et ceux qui luttent pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens. La centrale syndicale indépendante **Koach la-Ovdim** (www.workers.org.il) a été créée en mai 2007. Nous reproduisons un appel du syndicat **WAC-MAAN qui organise des travailleur-ses arabes et juifs en Israël.**

WAC MAAN invite les syndicats et les partisans de la paix partout dans le monde à prendre des initiatives et à faire pression sur leurs gouvernements pour exiger la fin de la guerre d'Israël contre le peuple palestinien.

L'escalade militaire dans la bande de Gaza, durant laquelle des civils sont tués et des maisons détruites, tandis que les roquettes du Hamas perturbent la vie des Israéliens, est une conséquence directe de la politique belliciste menée par le gouvernement Netanyahu-Lieberman-Bennett. La tentative d'obtenir une capitulation palestinienne en bombardant des cibles civiles est criminelle, irresponsable, et grosse de nouvelles catastrophes. Il s'agit de la troisième agression en cinq ans, et il est déjà clair que, lorsqu'elle sera terminée, les deux parties reviendront précisément au même point qu'en décembre 2008-janvier 2009 et en novembre 2012. Les Palestiniens ont de nouveau subi la destruction de bâtiments et d'infrastructures, avec plus d'une centaine de morts [ce communiqué date du 12 juillet, NdT] et des milliers de blessés à ce jour, alors que des millions de civils israéliens sont exposés aux tirs de roquettes.

WAC-MAAN, qui syndique des milliers de travailleurs juifs et arabes en Israël, appelle à un cessez-le feu immédiat et à la reprise des pourparlers de paix, en vue d'un retrait israélien sur les frontières de 1967 et de la formation d'un Etat palestinien indépendant.

C'est le gouvernement Netanyahu qui a rompu les négociations parrainées par les Américains et lancé une nouvelle vague de construction de colonies. Puis il s'est opposé au gouvernement d'union nationale Fatah-Hamas, ce qui constitue une ingérence flagrante dans un problème interne palestinien. L'impasse diplomatique, et le refus d'entamer la quatrième étape de libération des prisonniers palestiniens, ont constitué l'arrière-plan de l'enlèvement de trois jeunes Israéliens. En réponse, Netanyahu a proclamé une guerre totale contre le Hamas, donc contre le gouvernement palestinien d'union nationale.

L'étape suivante s'est traduite par la position extrémiste de Netanyahu, accompagnée par des appels à la vengeance lancés par certains ministres, ce qui a incité des extrémistes de droite israéliens à kidnapper un adolescent palestinien de 16 ans, Muhammad Abu Khdeir, et à le brûler vif. Lorsque le gouvernement a cherché à se dégager de toute responsabilité face à ce crime horrible, la colère des Palestiniens a explosé. Les manifestants sont descendus dans les rues de Jérusalem et les villes arabes d'Israël.

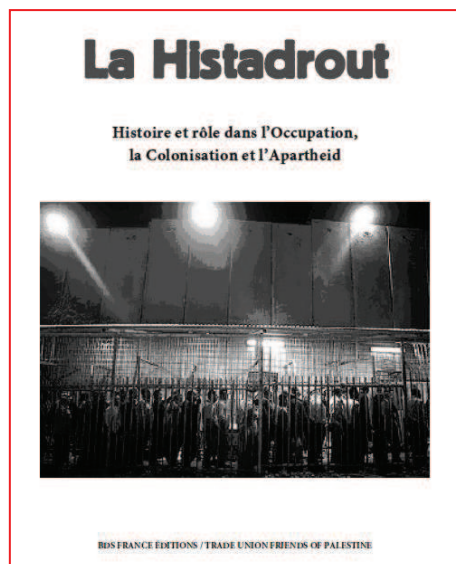
L'escalade actuelle, qui se traduit par les bombardements d'Israël sur la bande de Gaza et le lancement par le Hamas de roquettes artisanales ou sophistiquées contre des cibles civiles en Israël, a suscité quelques initiatives de la communauté internationale pour un cessez-le-feu et une reprise des négociations. Pourtant Netanyahu répète insolemment qu'il n'a nulle intention d'accepter un cessez-le feu, qu'il intensifiera ses attaques jusqu'à ce que les Palestiniens brandissent un drapeau blanc. À cette fin, l'armée israélienne a mis en place une nouvelle tactique : bombarder les maisons des militants du Hamas. Il s'agit d'un crime de guerre qui a causé plus de 100 victimes durant les quatre premiers jours de combats. La plupart des victimes sont des civils, dont de nombreux enfants.

Face à ces attaques, nous ne devons pas oublier les événements qui ont conduit à la guerre. Après l'enlèvement des trois jeunes Israéliens, le gouvernement Netanyahu a lancé une offensive tous azimuts contre le Hamas en Cisjordanie, a rompu ses accords en ré-arrétant plus de cinquante membres du Hamas qui avaient été libérés suite à l'accord concernant la libération du soldat Gilad Shalit en 2011, et a fait tout ce qu'il a pu pour faire échouer la réconciliation entre le Hamas et le Fatah. Netanyahu a entraîné le Hamas dans une épreuve de force. Compte tenu de ses provocations, le gouvernement d'Israël porte la responsabilité ultime de chaque goutte de sang qui a été et sera versée durant la guerre actuelle.

WAC-MAAN rejoint le combat de beaucoup d'autres organisations, à la fois ici et à l'étranger, en appelant les deux parties à parvenir à un cessez-le feu. La seule solution viable est un règlement politique, dont les principes ont été posés depuis longtemps dans les résolutions des Nations Unies adoptées par l'ensemble de la communauté internationale.

Ceux qui paient le prix de la guerre actuelle sont les travailleurs des deux côtés. Nous appelons les syndicats et les partisans de la paix partout dans le monde à lancer des initiatives et à faire pression sur leurs gouvernements pour exiger la fin de la guerre d'Israël contre le peuple palestinien.

Non à une guerre visant à perpétuer l'occupation ! Oui à des pourparlers de paix sur la base d'une solution à deux Etats !



Solidaires et internationalistes : des formes diverses !

Nous développons dans cette note ce qu'il est possible de faire dans le cadre de la campagne Boycott, Désinvestissement, Sanctions. Nous parlons de l'Agence Média Palestine qui est une initiative soutenue par Solidaires. Nous rappelons le socle ce qui fonde l'existence et l'activité du Collectif national pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens (CNPJDIP).

Le cadre d'intervention de Solidaires et de ses militant-es pour soutenir le peuple palestinien et imposer la paix est plus vaste :

- ⇒ soutien au Tribunal Russell pour la Palestine,
- ⇒ participation à des missions civiles en Palestine,
- ⇒ aux flottilles pour Gaza,
- ⇒ soutien humanitaire ou financier (par exemple : <http://orleansloiretpalestine.net/2014/08/10/appel-a-dons-pour-l-hopital-de-shiffa-de-la-part-de-nabila-kilani-palestinienne-originaire-de-beit-lahia-et-coordinatrice-pour-ftoor-pour-gaza-sur-la-bande-nord-de-gaza-les-consignes/>)
- ⇒ liste intersyndicale de soutien à la campagne BDS,
- ⇒ présence aux manifestations et rassemblements...

Un point de vue de Michel Warschawski

Michel Warschawski (né en 1949 à Strasbourg) est un journaliste et militant pacifiste d'extrême gauche israélien, cofondateur et président du Centre d'information alternative de Jérusalem.

Au cours des 45 dernières années, j'ai participé à de très nombreuses manifestations, de petits rassemblements, faits de quelques irréductibles à des manifestations de masses où nous étions plus de 100 000 ; des manifestations calmes, voire festives et des manifestations où nous avons été attaqués par des groupes de droite voire par des passants. J'ai pris des coups, j'en ai rendus, et il m'est arrivé, surtout quand j'avais des responsabilités, d'être nerveux. Mais je ne me souviens pas avoir eu peur. Mobilisé – en fait détenu en prison militaire pour avoir refusé de rejoindre mon unité qui devait aller au Liban – je n'ai pas participé, en 1983, à la manifestation où a été assassiné Emile Grunzweig, par contre j'ai été responsable du service d'ordre de la manifestation qui un mois plus tard, a traversé Jerusalem pour commémorer cet assassinat. Nous y avons connu l'hostilité et la brutalité des passants, mais là non plus je n'ai pas eu peur, conscient que cette hostilité d'une partie des passants ne dépasserait pas une certaine ligne rouge, qui pourtant avait été transgressée un mois plus tôt.

Cette fois j'ai eu peur.

Il y a quelques jours nous étions quelques centaines à manifester au centre ville de Jérusalem contre l'agression à Gaza, à l'appel des "Combattants pour la Paix", à une trentaine de mètres de là, et séparés par un impressionnant cordon de policiers, quelques dizaines de fascistes qui éructent leur haine ainsi que des slogans racistes. Nous sommes plusieurs centaines et eux que quelques dizaines et pourtant ils me font peur : lors de la dispersion, pourtant protégée par la police, je rentre chez moi en rasant les murs pour ne pas être identifié comme un de ces gauchistes qu'ils abhorrent. De retour à la maison, j'essaie d'identifier cette peur qui nous travaille, car je suis loin d'être seul à la ressentir. Je réalise en fait qu'Israël 2014 n'est plus seulement un Etat colonial qui occupe et réprime les Palestiniens, mais aussi un Etat fasciste, avec un ennemi intérieur contre lequel il y a de la haine. La violence coloniale est passée à un degré supérieur, comme l'a montré l'assassinat de Muhammad Abou Khdeir, brûlé vif (sic) par 3 colons : à cette barbarie s'ajoute la haine envers ces Israéliens qui précisément refusent la haine envers l'autre. Si pendant des générations, le sentiment d'un "nous" israélien transcendait les débats politiques et – à part quelques rares exceptions, comme les assassinats d'Emile Grunzweig puis de Yitshak Rabin – empêchaient que les divergences dégénèrent en violence meurtrière, nous sommes entrés dans une période nouvelle, un nouvel Israël.

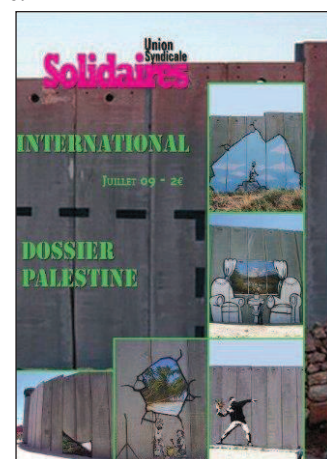
Cela ne s'est pas fait en un jour, et de même que l'assassinat du Premier Ministre en 1995 a été précédé d'une campagne de haine et de dé-légitimation menée en particulier par Benjamin Netanyahu, la violence actuelle est le résultat d'une fascisation du discours politique et des actes qu'il engendre : on ne compte plus le nombre de rassemblements de pacifistes et anticolonialistes israéliens attaqués par des nervis de droite. Les militants ont de plus en plus peur et hésitent à s'exprimer ou à manifester, et qu'est-ce que le fascisme si ce n'est semer la terreur pour désarmer ceux qu'il considère comme illégitimes ? Sur un arrière fond de racisme lâché et assumé, d'une nouvelle législation discriminatoire envers la minorité palestinienne d'Israël, et d'un discours politique belliciste formé par l'idéologie du choc des civilisations, l'Etat hébreu est en train de sombrer dans le fascisme.

La revue internationale Solidaires sur la Palestine

Au sommaire :

- L'histoire et la géographie.**
- Qu'est-ce qu'être « palestinien » ?**
- Partis et organisations politiques.**
- La défense des droits des travailleurs.**
- Témoignages.**
- Le devoir de solidarité internationale.**
- Aspects de la culture palestinienne**

En complément à ce bulletin, vous pouvez retrouver les informations de la commission internationale de l'Union syndicale Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/article12420.html>





Boycott,

Désinvestissements,

Sanctions

**Notre réponse à l'occupation,
à la colonisation
et à l'apartheid israéliens**

Nous soutenir - Nous contacter

Devenez donateur pour aider la Campagne à vivre et se développer.
Envoyez vos chèques à l'ordre de CCIPPP / Campagne BDS France.
Pour participer à nos actions, apporter vos compétences, contactez-nous à :
campagnebdsfrance@yahoo.fr
WWW.BDSFRANCE.ORG

CAMPAGNE

BDS

FRANCE

**Qu'est-ce que
la campagne BDS?**

Page 2

**Qu'est-ce que
«l'apartheid israélien»?**

Page 3

**Comment agir
efficacement?**

Questions - Réponses

Page 4



Qu'est-ce que la campagne BDS ?

L'appel de la société civile palestinienne

La société civile palestinienne a lancé en 2005 un appel au Boycott, aux Désinvestissements et aux Sanctions contre Israël jusqu'à la fin de l'occupation et de la colonisation, au démantèlement du Mur, à la levée du blocus de Gaza, à l'égalité absolue des droits des Palestiniens d'Israël et au respect et à la mise en œuvre du droit au retour des réfugiés palestiniens, conformément au droit international.

Cet appel, connu sous le nom de campagne « BDS », réunit plus de 170 organisations palestiniennes regroupant les 3 composantes de la société civile : les Palestiniens sous occupation, les Palestiniens citoyens d'Israël et les réfugiés palestiniens.

Cette campagne est, à l'image de celle du boycott de l'Afrique du Sud des années 1980, une action non violente citoyenne proposée par les Palestiniens pour lancer un courant d'opinion internationale en faveur du respect des droits des Palestiniens. Elle n'est pas destinée à discriminer une population, mais à exercer une pression, en premier lieu sur nos propres gouvernements, pour qu'ils appliquent de légitimes sanctions, ainsi que sur l'Etat d'Israël, pour imposer la seule issue pour cette région : l'application du droit international.

La campagne dans le monde et aujourd'hui en France

L'appel de 2005 a reçu un écho grandissant dans le monde. Ainsi, des entreprises occidentales comme Caterpillar (qui fabrique les bulldozers qui détruisent les maisons palestiniennes) ont été visées, au même titre que des entreprises israéliennes telles qu'Agrexco (marques Carmel ou Jaffa). Le gouvernement norvégien a retiré ses capitaux de plusieurs sociétés israéliennes qui investissent dans les territoires illégalement occupés. La Bolivie et le Vénézuéla ont rompu leurs relations diplomatiques avec Israël. Des artistes comme Ken Loach, Jean-Luc Godard ou Meg Ryan, des musiciens comme Elvis Costello, les Pixies ou Vanessa Paradis ont publiquement refusé de participer à des festivals en Israël. Enfin, de nombreux professeurs et syndicats d'enseignants de par le monde ont également appelé publiquement à rompre les accords avec les institutions universitaires israéliennes. En Israël, ce mouvement est encouragé par le courant « *Boycott from within* », et il a été récemment rejoint par 150 universitaires, écrivains, artistes et acteurs israéliens refusant de se produire dans les colonies illégalement occupées.

En France, le mouvement a réellement commencé à décoller après les grandes manifestations, suite aux massacres de l'armée israélienne à Gaza, en janvier 2009. Il regroupe à présent de nombreuses associations et des individus d'origines et de sensibilités diverses, qui se sont réunis pour coordonner les actions de la campagne BDS France selon des principes communs.

Cette campagne se décline sous plusieurs

formes qui ne cessent de se diversifier :

- La campagne BDS de la Coalition contre Agrexco a contribué à la déconfiture d'Agrexco, qui commercialisait 70% des fruits et légumes venant des colonies.

Maintenant la campagne se porte contre *Mehadrin*, devenu 1er exportateur agroalimentaire israélien, lui aussi présent dans les colonies : Pas de *Mehadrin* dans nos supermarchés, pas de *Mehadrin* à Sète, à Gènes et à Naples, *Mehadrin* hors d'Europe !

- Des directions locales de la parfumerie *Séphora*, qui commercialise les cosmétiques *Ahava* produits dans les colonies, retirent ces produits de leur étalage.

- Idem concernant le gazéificateur d'eau *Sodastream*, également fabriqué dans une colonie !

- La société française *Veolia*, qui participe à l'exploitation d'un tramway reliant Jérusalem aux colonies, connaît des difficultés financières : pertes de marchés.

- La banque franco-belge *Dexia*, qui participe au financement des colonies, en a retiré une partie de ses capitaux.

De plus, une campagne BDS internationale se développe contre le KKL-FNJ, qui promeut, en Israël et dans les colonies, une politique discriminatoire basée sur des critères ethnico-religieux.

Tous ces succès nous encouragent à continuer résolument dans cette voie.

Qu'est-ce que l'apartheid israélien ?

On dénonce parfois l'illégalité et la violence de l'occupation israélienne en Palestine. On oublie souvent d'en dénoncer le caractère raciste qui la rapproche par de nombreux points de l'occupation des Blancs en Afrique du Sud, à commencer par son origine coloniale. On peut également parler d'un «Apartheid israélien» : d'après la définition de l'ONU, c'est «un système de ségrégation et de discrimination raciale institutionnalisées, dans le but d'établir et de maintenir la domination d'un groupe racial sur un autre, et de l'opprimer systématiquement » (résolution 3068 que seule une poignée de pays dont la France, Israël et les Etats-Unis, a refusé de ratifier). Le racisme de l'Etat israélien résulte de l'idéologie sioniste dont l'objectif est d'assurer la suprématie juive en Palestine.

En Israël

Sur le territoire israélien actuel, un million et demi de Palestiniens (20% de la population) vivent comme des citoyens de deuxième classe où ils subissent des discriminations. Ils sont défavorisés en ce qui concerne la législation de la nationalité et du mariage, le droit syndical, l'accès aux métiers, à la santé, à la culture, à l'éducation, l'accès à la terre, aux logements et aux avantages sociaux. Afin d'annexer le Golan syrien en 1967, 95 % de sa population en a été expulsée. Plus d'une centaine de villages Palestiniens d'Israël ne sont pas reconnus et, par conséquent, ne reçoivent aucun service. Les Palestiniens citoyens d'Israël ne peuvent pas, selon la loi israélienne, posséder des propriétés sur 93 % du territoire qui est exclusivement réservé aux Juifs d'Israël ou d'ailleurs.

A Gaza

Un million et demi de Palestiniens de la bande de Gaza vivent un cas extrême d'oppression systématique: blocus total depuis 2007, privation des produits de première nécessité, bombardements fréquents violents (plus de 1400 morts en un mois en janvier 2009). Israël n'a pas hésité à tuer des militants pacifiques venus par la mer pour briser le blocus.

Dans le monde entier

Près de six millions de Palestiniens vivent aujourd'hui en exil et sont discriminés parce qu'ils n'ont pas le droit au retour dans leur pays. A différents degrés, ce sont donc bien tous les Palestiniens (11 millions de personnes, dont la moitié a le statut de Réfugié) qui vivent une ségrégation quotidienne.

En Cisjordanie

Dans les territoires occupés depuis 1967, plus de 18000 maisons palestiniennes ont été détruites pour permettre aux colonies israéliennes de s'étendre. Plus d'un million d'oliviers et autres arbres fruitiers ont été arrachés. C'est l'armée israélienne qui contrôle l'eau de Cisjordanie, en confisque plus de 80 % et revend le reste 4 fois son prix aux Palestiniens.

Aucune loi ne régit le travail des Palestiniens en Cisjordanie : ni salaire minimum, ni âge minimum, ni maxima horaires. Les Palestiniens vivent sous l'arbitraire de la juridiction militaire qui peut les mettre en prison sans inculpation, leur faire subir des punitions collectives, des confiscations de terres, des couvre-feux de plusieurs jours, des assassinats ciblés ou des bombardements. Environ 10.000 Palestiniens croupissent aujourd'hui dans les prisons israéliennes, dans lesquelles de nombreux cas de torture sont dénoncés.

La Cisjordanie est divisée en dizaines de «bantoustans » isolés entre lesquels il n'est pas possible de circuler sans autorisation israélienne, délivrée arbitrairement dans l'un de ses 600 «Check Points». Les Palestiniens ne peuvent emprunter les autoroutes reliant les colonies, ni utiliser l'aéroport international de Tel Aviv. Le Mur de séparation empêche physiquement des dizaines de milliers de Palestiniens d'aller voir leurs familles, d'accéder à leurs lieux de travail, écoles, universités ou hôpitaux.



Comment agir efficacement ?

Boycott économique

Il consiste en premier lieu à ne pas acheter ni consommer les produits manufacturés en Israël ou provenant des services de l'économie israélienne, et à convaincre ses amis de faire de même. En second lieu, à mener des actions d'information auprès des entreprises et comités d'entreprises français sur les produits israéliens et les raisons de cesser leur distribution. Enfin, à mener des campagnes d'information et de sensibilisation du public sur les raisons du boycott et sur les entreprises françaises qui participent à l'occupation et à la colonisation israéliennes.

Boycott universitaire, culturel et sportif

Les universités israéliennes collaborent, activement ou passivement, avec l'oppression israélienne, son armée, son idéologie, ses pratiques discriminatoires etc. De même, une oeuvre d'art ou un événement sportif, financé ou promu par des institutions officielles israéliennes, par le gouvernement israélien ou par une organisation sioniste, prend un sens politique et soutient, directement ou indirectement, l'Etat d'Israël.

Les artistes palestiniens n'ont guère, quant à eux, le luxe de pouvoir faire de «simples oeuvres d'art».

Les universitaires (enseignants, chercheurs, étudiants..), artistes et sportifs palestiniens appellent leurs collègues à boycotter les institutions académiques israéliennes (conférences, agences d'évaluation, revues scientifiques...), à ne pas participer à des événements culturels (festivals ou expositions) ou sportifs israéliens et à s'opposer à leur financement par des fonds publics (nos impôts).

Il est également indispensable d'inciter les institutions internationales à ne pas financer des institutions scientifiques, culturelles ou sportives israéliennes et à soutenir directement des institutions palestiniennes.

Questions-Réponses

Q: Est-ce que le boycott sert à quelque chose?

R: Dans l'Afrique du sud de Mandela, dans les années 1980, comme dans l'Inde de Gandhi, dans les années 30, la pression du boycott a été assez forte pour créer un changement politique et juridique important. C'est le même processus qui se développe aujourd'hui (voir page 2).

Q: Pourquoi s'en prendre à Israël et pas à de plus grosses puissances?

R: Nous dénonçons l'injustice et l'oppression partout où elle s'exerce, d'Afghanistan à la Tchétchénie, d'Irak en Kanaky... Pour cette campagne, nous boycottons Israël... parce que les Palestiniens nous le demandent, et que cette situation grave menace le droit et la paix dans la région et le monde entier.

Q: Le boycott n'est-il pas une punition collective contre tous les Israéliens?

R: L'appel au boycott concerne les institutions, pas les individus, sauf s'ils sont directement liés au gouvernement israélien ou à des organisations qui participent à l'écrasement des Palestiniens.

Q: Le boycott s'attaque-t-il aux produits casher?

R: Bien sûr que non! Notre combat n'est ni racial, ni religieux, ni communautaire, c'est un combat pour la justice et pour le respect du droit international et des droits humains.

Q: Le boycott n'affecte-il pas aussi les Palestiniens eux-mêmes?

R: En 2005, l'appel au boycott a été lancé par les Palestiniens qui en ont bien mesuré les conséquences et qui sont prêts à en payer le prix.

Répondons efficacement à leur appel!

Les signataires

ABNA PHILISTINE - ALLIANCE FOR FREEDOM AND DIGNITY - ALTERNATIVE LIBERTAIRE - AMERICAINS CONTRE LA GUERRE - ASSOCIATION DES PALESTINIENS EN FRANCE - ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS MAGHREBINS EN FRANCE - ASSOCIATION DES TUNISIENS EN FRANCE - ASSOCIATION DES UNIVERSITAIRES POUR LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL EN PALESTINE - CAMPAGNE CIVILE INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DU PEUPLE PALESTINIEN - COLLECTIF DES FEMINISTES POUR L'EGALITE - COLLECTIF JUDEO-ARABE ET CITOYEN POUR LA PAIX- COLLECTIF DES MUSULMANS DE FRANCE - COMITES PALESTINIENS POUR LE DROIT AU RETOUR - CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL - CONFEDERATION PAYSANNE - COORDINATION INTER-ASSOCIATIVE POUR LA PALESTINE - COORDINATION UNIVERSITAIRE POUR LA PALESTINE - FEDERATION ARTISANS DU MONDE -FEDERATION DES TUNISIENS POUR UNE CITOYENNETE DES DEUX RIVES- FEDERATION POUR UNE ALTERNATIVE SOCIALE ET ECOLOGIQUE-FORUM SOCIAL DES QUARTIERS POPULAIRES-GENERAL UNION OF PALESTINIAN STUDENTS - GENERATION PALESTINE - LES ALTERNATIFS - MOUVEMENT DES OBJECTEURS DE CROISSANCE - MOUVEMENT DES QUARTIERS POUR LA JUSTICE SOCIALE - MOUVEMENT IMMIGRATIONS BANLIEUES - MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE NON VIOLENTE - NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE - PARTENIA- PARTICIPATION ET CITOYENNETE MUSULMANES - PARTI DES INDIGENES DE LA REPUBLIQUE - RESEAU INTERNATIONAL JUIF ANTISIONISTE - RESPAIX - REUNION PALESTINE SOLIDARITE - REVEIL DES CONSCIENCES - UNION SYNDICALE SOLIDAIRES - UNION DES TRAVAILLEURS IMMIGRES TUNISIENS - UNION JUIVE FRANCAISE POUR LA PAIX

La campagne internationale BDS (Boycott, Désinvestissements, Sanctions contre Israël jusqu'à ce qu'Israël reconnaisse le droit des Palestiniens à l'autodétermination) appelle à boycotter les produits israéliens.

La liste qui suit concerne les principaux **produits grand public, fabriqués en Israël ou produits par des compagnies israéliennes.**

ISRAËL: QUELLES ENTREPRISES BOYCOTTER ?

MEHADRIN

MEHADRIN a repris une grande partie des activités d'exportation de fruits et légumes détenues par Agrexco jusqu'en septembre 2011. Mehadrin est une société privée qui exploite 8500 ha de terres, parmi lesquelles les terres de Beqa'ot dans les territoires occupés après 1967.

*La campagne BDS a contribué à la déconfiture d'Agrexco, maintenant le mot d'ordre est **Mehadrin dégage ! Mehadrin hors d'Europe !***



MEHADRIN possède la marque Jaffa. **Attention:** Les fruits et légumes israéliens sont aussi vendus sous d'autres dénominations : Carmel, Top, Kedem, etc... vérifiez !

Les dattes « Israéliennes »

Toutes les dattes vendues par Israël sont cultivées dans les colonies illégales de Cisjordanie occupée de la vallée du Jourdain. Israël détourne les ressources, terre et eau, au détriment de la population de la vallée, et exploite la main d'œuvre palestinienne de manière moyenâgeuse. Les dattes Medjoul « Israéliennes » sont vendues sous les marques Carmel (ex-Agrexco), Jordan River, King Solomon (Hadiklaim).



*Exigez leur retrait des états ! Malgré de multiples entraves de l'occupant israélien, il existe une production de dattes « Made in Palestine », vendue par **Le Philistin** et d'autres : renseignez-vous.*

Les lingettes

Carrefour, Casino, Auchan, Leclerc, 8 à 8 et d'autres enseignes vendent des lingettes pour bébé, démaquillantes et pour ménage, conditionnées à partir de matériaux importés d'Israël. Soyez attentif-ve-s : elles n'ont pas le code barre 729 mais les paquets mentionnent en tout petit : fabriqué en Israël.

Les lingettes proviennent d'Albaad, 3eme producteur mondial situé à Massuot Yitzhak, colonie établie après 1948 sur les terres palestiniennes d'Es Sawafir el Gharbiye.



Si vous ne croyez pas que ce soit une bonne idée d'étaler sur votre peau ou sur celle de vos enfants le drapeau d'un Etat colonial, n'achetez pas ces produits !

Eden Springs / Chateaud'eau

Eden Springs est né de l'exploitation illégale de la source renommée « Avel Salukia » de la colonie israélienne de Katzrin dans le Golan syrien occupé. Elle est devenue une des premières sociétés de fourniture d'eau en bonbonnes, présente dans 14 pays européens. En France et au Luxembourg, Chateaud'eau est la filiale d'Eden Springs.



Dénoncez les contrats passés avec Eden Springs / Chateaud'eau. Demandez le remplacement par un autre fournisseur. En 2010, un recours collectif a été déposé en Israël contre Eden Springs en raison de la présence de Bisphénol A provenant des bonbonnes plastiques en polycarbonate.

Sodastream

Sodastream (ex Sodaclub) est spécialisé dans la production de machines à gazéifier l'eau et d'arômes sucrés. L'usine de Sodastream est située dans la zone industrielle de Maale Adumim, colonie illégale en Cisjordanie, à l'Est de Jérusalem. En plus Sodastream triche sur la provenance de ses produits afin de bénéficier de taxes allégées. Ce dernier fait a été reconnu par la Cour européenne de justice qui l'a condamné, ainsi que son importateur allemand Brita, pour tromperie sur l'origine.



La campagne BDS-France dénonce non seulement la tromperie sur l'origine, mais l'importation même de ces produits par la société OPM (Nantes).

Ahava

Ahava exploite les vertus supposées des boues de la Mer Morte sous la forme de crèmes et d'autres produits cosmétiques. Son usine située dans la colonie illégale de Mitzpe Shalem est détenue à 44% par Mitzpe Shalem et par une autre colonie, Kalia; ces produits profitent directement à la colonisation. Mitzpe Shalem est situé dans une zone ouverte au tourisme occidental, mais où la population palestinienne n'a plus accès.

Ahava, distribué par Séphora en France, doit disparaître ! Suite à des actions spectaculaires, la boutique d'Ahava à Londres a fermé discrètement en septembre 2011. Son retrait de France est à l'ordre du jour. Mobilisez-vous !



Keter

Keter est le premier fabricant et fournisseur mondial d'articles ménagers en plastique. Keter est détenteur d'Allibert, Hovac et Curver. Seuls les produits Keter (boîtes à outils...) **fabriqués en Israël portent le code barre débutant par 729.**

Keter a deux usines dans la colonie industrielle de Barkan, dans les territoires palestiniens occupés en 1967. La colonie illégale Barkan est construite sur les villages palestiniens de Sarta, Quarawat Bani Hassan et Haris dont les terres ont été saisies par Israël dans les années 1980.

Keter, entreprise



directement impliquée dans la colonisation, doit être non seulement boycottée, mais ses produits sont manifestement illégaux, donc sujets à des demandes d'interdiction. Les marques rachetées par Keter, Allibert comme Curver, sont aussi à jeter du panier.

Attention : Dans les mêmes rayons, Stanley Israel vend en France des produits sous les dénominations **ZAG et Stanley**, avec le code-barre 729.

Teva

TEVA est une société israélienne qui a son siège à Petah Tikva. Depuis 20 ans, TEVA a augmenté son chiffre d'affaires de 25% par an, en utilisant les gigantesques profits de la vente de médicaments génériques pour s'accroître par des rachats. TEVA a racheté Ratiopharm en 2010. Elle est devenue la 1ère entreprise de médicaments génériques. TEVA n'est propriétaire que de deux médicaments, Copaxone et Azilect. La grande majorité des unités de production de TEVA est hors d'Israël, celles d'Israël ne sont pas dans les territoires occupés, mais TEVA participe directement à la prospérité d'un Etat colonialiste et raciste.



Refusez TEVA ! Expliquez pourquoi. Votre pharmacien est tenu de vous fournir le médicament princeps s'il n'a pas d'autre générique. Demandez à votre pharmacie de changer de génériqueur. Si elle refuse, faites le savoir... et changez de pharmacie!

Epilady

Epilady est fabriqué à Ha-Goshrim, un kibboutz établi en 1948 sur les ruines d'al-Khisas, village vidé de sa population après avoir subi un massacre sioniste en décembre 1947. Mais la demeure palestinienne de l'émir Faour a été conservée pour être transformée en hôtel... Israël n'a jamais reconnu sa responsabilité dans l'exode des Palestiniens ni le droit des réfugiés – dont une partie est exilée dans Israël à Wadi Hamaam – à rentrer chez eux.

Boycottez Epilady ! Mesdames, communiquez l'info sur ce pur produit de la Nakba dans les forums féminins !

Netafim et ELGO

Netafim, spécialisé dans l'irrigation goutte à goutte, a été créé à Hatzerim, colonie établie en 1948, siège d'une grande base aérienne qui participe au siège de Gaza.

ELGO, qui commercialise des produits d'arrosage, a son usine à Netanya, sur le site de Ghabat Kafr Sur, village palestinien nettoyé ethniquement et détruit en 1948.

En 2005, 172 organisations représentant la société civile des trois secteurs éclatés de la société civile palestinienne:

- Palestiniens expulsés en 1948 exigeant leur droit au retour,
 - Palestiniens d'Israël exigeant la fin de l'apartheid subi depuis 64 ans,
 - Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza exigeant la fin de l'occupation militaire et de la colonisation de leur pays,
- ont demandé aux citoyens du monde de répondre à leur demande de Boycott, de Désinvestissement et de Sanctions contre Israël. La campagne internationale non violente BDS, conformément au droit international, répond à leur demande.**

CAMPAGNE BDS-France - ASSOCIATIONS SIGNATAIRES

ABNA PHILISTINE - ALLIANCE FOR FREEDOM AND DIGNITY - ALTERNATIVE LIBERTAIRE - AMERICAINS CONTRE LA GUERRE - ASSOCIATION DES PALESTINIENS EN FRANCE - ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS MAGHREBINS EN FRANCE - ASSOCIATION DES TUNISIENS EN FRANCE - ASSOCIATION DES UNIVERSITAIRES POUR LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL EN PALESTINE - CAMPAGNE CIVILE INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DU PEUPLE PALESTINIEN - COLLECTIF DES FEMINISTES POUR L'EGALITE - COLLECTIF JUDEO-ARABE ET CITOYEN POUR LA PAIX - COLLECTIF DES MUSULMANS DE FRANCE - COMITES PALESTINIENS POUR LE DROIT AU RETOUR - CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL - CONFEDERATION PAYSANNE - COORDINATION INTER-ASSOCIATIVE POUR LA PALESTINE - COORDINATION UNIVERSITAIRE POUR LA PALESTINE - FEDERATION ARTISANS DU MONDE - FEDERATION DES TUNISIENS POUR UNE CITOYENNETE DES DEUX RIVES - FEDERATION POUR UNE ALTERNATIVE SOCIALE ET ECOLOGIQUE - FORUM SOCIAL DES QUARTIERS POPULAIRES - GENERAL UNION OF PALESTINIAN STUDENTS - GENERATION PALESTINE - LES ALTERNATIFS - MOUVEMENT DES OBJECTEURS DE CROISSANCE - MOUVEMENT DES QUARTIERS POUR LA JUSTICE SOCIALE - MOUVEMENT IMMIGRATIONS BANLIEUES - MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE NON VIOLENTE - NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE - PARTENIA - PARTICIPATION ET CITOYENNETE MUSULMANES - PARTI DES INDIGENES DE LA REPUBLIQUE - RESEAU INTERNATIONAL JUIF ANTISIONISTE - RESPAIX - REVEIL DES CONSCIENCES - UNION SYNDICALE SOLIDAIRES - UNION DES TRAVAILLEURS IMMIGRES TUNISIENS - UNION JUIVE FRANCAISE POUR LA PAIX



www.bdsmovement.net/

www.bdsfrance.org/

UJFP

UNION JUIVE FRANCAISE POUR LA PAIX

الاتحاد اليهودي الفرنسي من أجل السلام

ההתאחדות היהודית הצרפתית למען השלום

● Qui sommes-nous ?

Née en 1994 de la volonté d'une expression juive sur les conditions d'une paix juste au Proche-Orient, **l'UJFP est une association juive laïque** rassemblant des adhérents juifs ou non aux histoires et aux parcours divers. Nous nous réclamons d'une histoire plurielle qui a produit aussi bien des résistants antinazis, des combattants anticolonialistes que d'autres figures universalistes dont les expériences marquent nos mémoires. Nous nous impliquons **dans la lutte contre le racisme sous toutes ses formes et contre toutes les discriminations.**

● Le sionisme et le Proche-Orient

Le sionisme a abouti à la création d'Israël, qu'il revendique comme « État juif » et au nom duquel il légitime la *Naqba* (la « catastrophe » palestinienne de 1947-48), l'occupation, la colonisation des territoires occupés de 1967, le blocus de Gaza, l'annexion et l'épuration ethnique de Jérusalem-Est, et un régime de discriminations légales envers les citoyens palestiniens d'Israël. Les politiques successives israéliennes sont ainsi parvenues à fragmenter l'espace comme la société palestinienne en autant d'enclaves et de statuts juridiques différents. L'UJFP a adopté les conclusions des trois premières sessions du Tribunal Russell sur la Palestine, et notamment la qualification de **la politique d'Israël comme coupable contre le peuple palestinien du crime d'apartheid** tel qu'il a été défini à partir de l'exemple de l'Afrique du Sud par le droit international, même si la situation n'est pas identique.

● Juif et sioniste ce n'est pas la même chose

Nous refusons l'équation « **juif = sioniste = israélien** ». Cette stratégie d'une guerre sans fin conduite au nom de tous les Juifs du monde interdit toute perspective de vie pacifique pour une minorité juive israélienne au Proche-Orient, **et mobilise dans le monde les rancœurs contre « les Juifs »**. Le sionisme, qui se présente comme la réponse à l'antisémitisme européen, définit toute expression contre lui comme antisémite et confond l'antisémitisme avec **la colère légitime contre les crimes des régimes israéliens**. Il banalise ainsi les expressions du racisme antijuif que nous combattons partout où nous les rencontrons, même à la marge lorsqu'elles essaient d'infiltrer le mouvement de solidarité avec la Palestine.



Manifestation de l'UJFP sur le Vieux Port de Marseille en Juin 2011.

● **Les institutions juives**

Nous jugeons désastreux le rôle joué par les institutions communautaires juives de France, qui agissent à travers le CRIF comme **une annexe de la propagande sioniste** dans ce pays - alors que ces institutions ne représentent qu'elles-mêmes et sont loin de porter les voix **très diverses des Juifs français**.

● **La communauté internationale**

La paralysie des instances internationales, les politiques de l'Union Européenne et du gouvernement français qui laissent agir Israël et refusent d'exercer les sanctions prévues par le droit international, lui accordent de fait l'impunité. Or tant que l'État d'Israël ne sera pas comptable de sa politique illégale d'occupation, de violations du droit international et de nombreux crimes de guerre, une paix fondée sur l'égalité des droits sera impossible. Pas de paix sans justice.

Nous demandons **la suspension immédiate de l'accord d'association entre Israël et l'Union Européenne**, et que les responsables des crimes de guerre soient traduits devant les juridictions internationales compétentes.

Le respect des droits du peuple palestinien, y compris le droit au retour des réfugiés, et la réparation des torts causés à ce peuple, sont des conditions indispensables pour une paix durable au Proche-Orient.

L'UJFP soutient l'aspiration à la démocratie, à la dignité et à l'égalité qui se traduit par les soulèvements en cours dans les pays du printemps arabe.



● Nos partenaires

Membre du centre de recherche et d'information pour le développement (CRID), l'UJFP milite au sein du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens, de la Plateforme des ONG pour la Palestine. Elle participe à la campagne internationale « stoppons le KKL-FNJ », le Fonds national Juif. Depuis plus d'un siècle, celui-ci est l'instrument de la dépossession du peuple palestinien de ses terres. L'UJFP est membre du Réseau Juif Européen pour une paix juste (EJJP).

● L'engagement pour le boycott avec BDS

L'UJFP est un membre actif de **la Campagne BDS-France (pour le Boycott, le Désinvestissement, et des Sanctions contre le régime israélien)**.

Cette campagne a été initiée par la société civile palestinienne face à l'impunité d'Israël. Elle vise toutes les institutions israéliennes impliquées dans la politique d'apartheid et d'occupation, et remporte de nombreuses victoires dans le monde.

L'intervention directe des citoyens est cruciale pour faire pression sur nos gouvernements afin qu'ils appliquent les sanctions prévues par le droit international, et aussi pour faire pression sur Israël, à l'image de la campagne qui avait contribué à mettre fin au régime de l'apartheid en Afrique du Sud.

● Justice et égalité en France aussi

Dans le contexte de crise qui se poursuit, nous nous inquiétons des remises en cause des libertés publiques en France. **Nous participons aux mobilisations pour la régularisation de tous les sans papiers, contre la traque des Roms, pour le droit d'asile.** Nous soutenons le Réseau Éducation Sans Frontières, participons aux collectifs « d'ailleurs nous sommes d'ici » et « mamans toutes égales », combattons l'islamophobie et le racisme anti-arabe, produits d'un passé colonial non assumé et de l'idéologie du « choc des civilisations ». Avec ces associations et réseaux, nous attendons du gouvernement actuel qu'il rompe effectivement avec la politique xénophobe et raciste de l'État lui-même.

● L'UJFP se bat contre les murs et construit des ponts

Nous luttons avec tous ceux qui s'opposent au « Mur de séparation », instrument d'une expropriation de terres supplémentaire en Cisjordanie et de l'apartheid entre les populations juives et palestiniennes. **Nous sommes partie prenante des « flottilles de la liberté »** pour briser le blocus de Gaza.

Pour le « vivre ensemble » dans l'égalité et la justice, ici comme là-bas, l'UJFP a développé un partenariat privilégié avec l'Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF). Nos deux associations ont porté en commun ce message dans la 9^e mission civile en Palestine/Israël de février 2002 et dans la 166^e en octobre 2010, élargie à deux autres associations à l'occasion du Forum Mondial de l'Éducation. Elles y ont affirmé dans les territoires occupés palestiniens comme en Israël que la ligne de démarcation ne passait pas entre Juifs et Arabes, mais entre respect et déni du droit.

● Nos activités et publications

Des réunions publiques, le plus souvent en partenariat, pour donner la parole à des auteurs et des militants, palestiniens ou israéliens anticolonialistes.

Une exposition itinérante sur la situation des Bédouins du Néguev réalisée avec le concours d'Amnesty International, de l'AFPS et du Forum pour la coexistence et l'égalité de droits dans le Néguev (NCF).

Des collectes de soutien et de solidarité.

Notre bulletin est téléchargeable depuis notre site www.ujfp.org.

La revue « De l'Autre Côté » a sorti 7 numéros : textes inédits et dossiers, et un hors série « (Israël) le désert des Bédouins »

Pour suivre notre calendrier d'activités, nous connaître mieux, lire nos communiqués, consultez notre site.

● Liens utiles

www.ujfp.org ● www.pplateforme-palestine.org ● www.bdsfrance.org ● www.crid.asso.fr
www.collectifpaixjustepalestine.org ● www.russelltribunalonpalestine.com

● Je souhaite :

o être informé des activités de l'UJFP :

par e-mail à l'adresse suivante en m'inscrivant sur la liste de diffusion des sympathisants de l'UJFP

par courrier postal en m'abonnant au bulletin UJFP-Info au tarif de 10 euros pour dix numéros par an (ci-joint un chèque à l'ordre de l'UJFP)

o adhérer à l'UJFP :

50 euros (membre actif)

plus de 50 euros (membre de soutien)

10 euros (chômeurs et précaires)

(ci-joint un chèque à l'ordre de l'UJFP)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Adresse email :

Téléphone :

renvoyez ce formulaire à UJFP, 21 ter rue Voltaire 75011 Paris

Nos activités, nos groupes régionaux et adhésions en ligne sur www.ujfp.org

facebook : **UJFP.official** - Twitter **@contactujfp**